

Il n'est cependant pas probable qu'ayant traduit tant d'Hagiographes, ils aient négligé le Livre d'Esther, qu'ils estimoient au-dessus de presque tous les autres; ils célébroient la fête de Purim avec une joie & un appareil extraordinaires: enfin l'histoire rapportée dans ce Livre devoit les flatter, puisqu'elle étoit arrivée seulement environ 140 ans avant la fondation d'Alexandrie. Vossius n'a pourtant pas tort, puisqu'à la fin de ce Livre, dans la Vulgate Grecque, il est dit, que Dosithee rapporta de Jérusalem dans la 4.^e année de Ptolémée Philometor, & que Lisimaque fils d'un Ptolémée l'avoit traduit à Jérusalem. Quoique je croie ceci aussi controuvé que l'histoire d'Aristée, par plusieurs des mêmes raisons, on voit pourtant que les Hellénistes ne croyoient pas cette Version plus ancienne, & la quatrième année de Philometor est postérieure à la première de Philadelphie de 109 ans, ainsi on peut juger si les autres Livres ont été traduits en même temps que le Pentateuque.

* * *

CHAPITRE IX.

Opinions diverses des Juifs sur la Version des LXX.

Nous dirons peu de choses sur ces deux Articles. Nous avons déjà expédié Joseph. Quant aux Juifs, on n'a pas sujet de les produire, comme témoins. Le plus grand nombre regardant cette Version comme une profanation & un si grand malheur, qu'ils avoient établi un jeûne en mémoire de ce fait atroce, comme ils le croient; disant que Dieu pour manifester sa colère avoit couvert pendant 3 jours la terre de ténèbres aussi fortes que celles que Moÿse fit venir sur l'Egypte; d'autres pensant mieux, approuverent que leur Loi fût rendue utile à leurs compatriotes, qui n'entendoient point l'Hébreu. C'est dans ce sens qu'ils donnerent à la fin leur approbation à cette Version. Il est donc manifeste que dans le temps que les Juifs Hébreux abhorroient cette Version, ce qui dura en quelques endroits jusqu'après la venue de Jésus-Christ, ils ne pouvoient

lire les Parascha qu'en Hébreu, avec la paraphrase Chaldaïque. Dans la Gemare de Jérusalem au Traité *Sota* Chap. VII. il est dit. „ R. Lévi allant „ à Césarée & entendant qu'on lisoit „ dans la Synagogue la lection יושב... „ voulut les en empêcher; R. Jofe le „ remarquant s'en fâcha, & dit.” Celui qui ne peut lire l'Hébreu, „ doit- „ il ne point lire du tout? Il doit plu- „ tôt lire dans toute langue qu'il con- „ noît & comprend, & ainsi il aura „ satisfait à son devoir.” Voilà en quoi consistoit leur approbation. Je crois que chacun conviendra que des gens qui pensent ainsi, pensent bien, & qu'il vaut mieux lire une Version fautive, pourvu que les erreurs ne concernent point les articles fondamentaux de la religion, que de manquer absolument de cette nourriture de l'ame.

CHAPITRE X.

Citations de Jésus-Christ & de ses Apôtres prises des LXX.

C'est ici que les Partisans des LXX. prétendent triompher, quoique S. Jé-

rôme ait brisé il y a longtemps leur char de triomphe. Posons quelques faits & quelques principes.

Nous avons quatre Evangélistes, S. Mathieu qui étoit Hébreu de même que S. Jean; S. Luc étoit Grec; pour S. Marc les uns le croient Juif & Neveu de S. Pierre, fils de sa Sœur; d'autres Grec; d'autres Romain à cause de son nom.

S. Mathieu écrivit son Evangile huit ans après l'Ascension de notre Seigneur en faveur des fideles d'entre les Juifs; aussi les uns disent qu'il l'a écrit en Hébreu, d'autres que c'est S. Barnabé qui l'a écrit dans cette langue; il y en a par contre qui nient l'un & l'autre. Nous en parlerons en son lieu. Une des raisons qui me confirme dans la première opinion est que les Citations s'y trouvent selon le Texte Hébreu, au lieu que celles de S. Luc & de S. Marc sont selon la Version Grecque. S. Jean cite selon l'un & l'autre, plus souvent selon l'Hébreu. Il étoit Juif & écrivit pour les uns & pour les autres, & ce l'an 98. de Jésus-Christ. De là je tire cette conséquence & une confirmation du principe posé presque au commencement de cet ouvrage, que

Dieu dans l'Écriture sainte a eu uniquement en vue de nous apprendre son culte & de nous conduire dans la voye du salut, sans nous attacher à des particularités, à des phrases, à des mots, qui n'y ont pas un rapport direct; preuve nouvelle de ceci, est que souvent Jésus-Christ & ses Apôtres n'ont cité, ni selon le Texte Hébreu, ni selon la Version qu'ils ont donnée, mais seulement le sens de la citation. Ce sont des vérités que les plus zélés défenseurs des LXX ne sauroient contester. S^t. Mathieu donc en écrivant son Évangile pour les Juifs, S^t. Luc & S^t. Marc composant les leurs pour les Grecs & pour les Romains, ce dernier lorsqu'il se trouva en Italie, ils auroient agi inconsidérément, s'ils n'avoient pas tiré leurs citations du Code dont ces peuples se servoient, ils n'auroient pas persuadé; on les auroit taxés d'imposture & leurs citations de fausseté. Jésus-Christ approuve les Juifs qui se servoient du Code Hébreu de ce qu'ils s'enqueroient des Écritures. L'Apôtre (*Act. XVII. 11.*) dit la même chose des Thessaloniciens à Bérée qui n'avoient que la Version Grecque. Que seroit-il donc arrivé, si ces nouveaux

Profélytes qui cherchoient la vérité, avoient trouvé que la citation n'étoit pas conforme au Code qu'ils avoient en main? Ils auroient sans-doute rejeté toute la Doctrīne Évangélique. Les fauteurs de la Version Grecque se récrient contre cette réponse, comme si elle taxoit Jésus-Christ & ses Apôtres d'avoir mal cité. L'imputation est imaginaire; car ne sont-ils pas obligés eux-mêmes de convenir que les citations sont tantôt selon l'un, tantôt selon l'autre Texte ou Version? Voilà un fait & non un raisonnement. N'est-ce pas ainsi plutôt eux qui feroient une telle imputation à Jésus-Christ, & à ses Apôtres, puisque si ces passages ne s'accordent pas dans l'une & dans l'autre, l'une sera erronée, & pourtant citée? Mais qu'importe, si les deux conduisent également au but qui est notre salut?

Je suppose que des Missionnaires voulussent faire rentrer dans le sein de l'Église les Schismatiques, tels que les Maronites & les Chrétiens de S^t. Thomas, ou convertir les Mahométans & les Payens leurs voisins, seroient-ils bien de citer la Vulgate Latine au lieu de la Version Syriaque en usage chez

les premiers ? N'auroient-ils pas plus de peine à persuader la supériorité de la première sur la dernière, que ce qui fait l'essentiel de la religion ? Ne risqueroient-ils pas d'échouer dans leur dessein en s'attachant préférentement à leur prouver le premier au lieu du dernier ? N'est-ce pas une raison toute semblable qui oblige les Missionnaires de fermer les yeux sur plusieurs pratiques superstitieuses pour ne pas manquer entièrement la conversion des infidèles ? Le premier Concile de Jérusalem a ordonné de s'abstenir de ce qui est étouffé & du sang pour ne pas scandaliser les Juifs, qu'on vouloit convertir à la foi Chrétienne. Ils faisoient de même quant aux fouillures des idoles ou des viandes qui leur ont été sacrifiées, & pourtant l'Apôtre explique ailleurs qu'il est permis d'en manger pourvu que le frere n'en soit pas scandalisé *1 Cor. VIII.* & ailleurs (*ibid Ch. IX.*) il dit qu'il s'est fait aux Juifs comme Juif, pour gagner les Juifs, à ceux qui sont sous la Loi, comme s'il étoit sous la Loi, à ceux qui sont sans Loi comme s'il étoit sans Loi, &c. toujours afin de gagner les uns & les autres. Comment après cela soutenir qu'il n'é-

n'étoit pas permis aux Apôtres de citer une version fautive dans des passages qui différoient du Texte, lorsque ces choses ne faisoient de tort, ni à la religion Chrétienne, ni au but qu'ils se proposoient ? Jésus-Christ ne s'est-il pas servi de la paraphrase ou de la Version Chaldaïque (*S. Math. XXVII. 46.*) lorsqu'il s'écria Eli, Eli Lamma Sabachtani, & S. Paul (*Eph IV. 8.*) de la Version Syriaque dans sa citation ? Nous avouons que l'une & l'autre a ses défauts, quoique à bien des égards moins que la Grecque; cependant il étoit d'autant plus convenable que ces deux Apôtres S. Mathieu & S. Paul se servissent de ces Versions, que la Paraphrase Chaldaïque étoit autant & plus connue des Juifs que l'Hébreu même, & que la Version Syriaque n'étoit pas inconnue à Ephèse. On voit donc clairement que, selon le principe posé, les Apôtres se servoient indifféremment du Texte ou des Versions, selon qu'ils le trouvoient utile pour parvenir à leur but.

Vossius ne se contente pas de son raisonnement erronné, il ajoute en beaucoup d'endroits que la Version des LXX. a été recommandée par Jésus-

Christ & par ses Apôtres. Il soutient tant de pareils faits sans la moindre preuve, qu'un de plus ou de moins ne doit pas lui faire de la peine. Que n'en produit-il un seul passage? Il ne donne pour preuve que la conséquence tirée des citations dont nous avons indiqué la raison. Mais ne voit-on pas que, si leur argument est bon, il faut que ces fauteurs des LXX conviennent aussi que Jésus-Christ & les Apôtres ont *recommandés* de même le Texte Hébreu, les Versions Chaldaïques, Syriques, & peut-être d'autres à nous inconnues, vu les citations qui ne s'accordent à aucunes de toutes celles qui sont connues, alors quel avantage en auront-ils?

CHAPITRE XI.

Opinion des Peres de l'Eglise sur les LXX.

C'est encore ici où Vossius & autres prétendent nous couler à fond en assurant que tous les Peres, pendant 4, d'autres osent dire 6 siècles, ont reconnu l'excellence supérieure de cette Version; qu'ils en ont reconnu l'inspiration; qu'ils l'ont préférée au Texte

Hébreu; cependant rien n'est plus faux. Il est vrai qu'ils sont obligés d'en excepter quelquefois S^t. Jérôme & Origene. Je dis quelquefois, vu qu'ailleurs ils les comptent encore parmi leurs Sectateurs. Nous allons voir s'ils accusent juste.

Examinons avant tout la Patrie de ces Peres, avec les pays & le temps dans lesquels ils ont vécu.

S^t. Barnabé a écrit l'an 71. S^t. Ignace Evêque d'Antioche peu avant sa mort arrivée en 107. Papias, disciple de S^t. Jean, Evêque d'Hiérapolis en Phrygie, à-peu-près en même temps: S^t. Justin Africain présenta son Apologie à l'Empereur Antonin l'an 150. *Hégésippe*, Juif, se convertit au Christianisme l'an 165.

Theodotion Juif a traduit l'Ancien Testament de l'Hébreu en Grec en 176. S^t. Irénée, de Smyrne en Asie, Evêque de Lyon, Disciple de S^t. Polycarpe, naquit en 120, vécut jusqu'en 203. *Théophile* d'Antioche en 180. S^t. Clément d'Alexandrie en 215. Tertullien 217. Origene en 252. Lactance 304. Eusebe de Césarée 314. S^t. Athanasé 330. *Jacob Evêque de Nisibis* 332. selon d'autres 345. S^t. Lucien, S^t. Jérôme

né en 332, S. Augustin à Tagaste, en Afrique, en 354. S. Epiphane 366 Ceux-ci comme les principaux & qu'on allegue pour & contre, peuvent suffire. Voyons donc en faveur de quel Texte ces Peres peuvent être cités.

S. Barnabé a, selon quelques-uns, écrit l'Evangile selon S. Mathieu en Hébreu, & l'Eglise de Constantinople dont l'avoir encore découvert sur son Corpsen Chypre, ainsi voilà un des nôtres. S. Ignace s'est servi souvent de l'Evangil. aux Hébreux. Papias qui assure que S. Mathieu a écrit l'Evangile en Hébreu est encore pour ce texte.

S. Justin est quasi l'unique sur lesquels nos Antagonistes se fondent, encore avec peu de raison: supposé qu'il eût préféré toujours la Version Grecque cela ne prouveroit rien, pour décider entre deux Exemplaires écrits en deux langues différentes, il faudroit, je pense, les posséder toutes les deux en perfection. S. Augustin n'entendoit point l'Hébreu étant Grec de nation & de religion, il n'étoit donc pas juge compétent.

Cependant on le cite mal; s'il a suivi la Version Grecque, c'étoit qu'il se trouvoit dans une impossibilité absolue

de suivre le Texte Hébreu qu'il n'entendoit pas. Si un homme ne possédoit que la Langue Françoisé & qu'il citât les passages de cette Version, diroit-on qu'il rejette la Vulgate Latine, l'Hébreu, le Grec, &c? ne se querroit-on pas de pareille assertion? Au reste il s'en faut bien qu'il ait préféré cette Version Grecque au Texte. Dans son Apologie, il en appelle aux Livres qui se trouvoient dans les Synagogues des Juifs, & bien loin qu'il leur reproche comme Vossius, Pefson & autres l'osent assurer, d'avoir corrompu le Texte Hébreu, il les accuse d'avoir altéré la Version Grecque, dont il indique même quatre exemples dans son Dialogue avec Triphon; il ne dit rien de semblable du Texte Hébreu; ailleurs il reconnoit la Providence Divine en ce que les Juifs ennemis jurés des Chrétiens ont été les fideles gardiens & les dépositaires des saintes Ecritures. Hégesippe qui fleurit sous les Antonins est dans le cas des deux premiers, Juif Hébreu. Theodotus de même sous Commode, vu qu'à cause de la corruption qui s'étoit glissée dans les Versions Grecques, il en a fait une nouvelle sur le Texte Hébreu.

S^t. Irénée, Grec, mais Disciple de S^t. Polycarpe, a lui-même cité le passage d'*Isaïe IX. 6.* d'après le Texte Hébreu, non selon la version; c'est un de ceux qui assurent que S^t. Mathieu avoit écrit son Evangile en Hébreu, & par conséquent non-seulement il préfère cette langue, mais il autorise d'autant plus les citations de cet Evangile tirées de ce texte.

Théophile d'Antioche; nous en parlerons à l'endroit de la Chronologie.

S^t. Clément, quoique selon quelques-uns il fût Athénien; Origene, Eusebe même, étoient si convaincus de la vérité Hébraïque, qu'ils se servoient de cette façon de parler comme d'une preuve sans réplique, un Hébreu a décidé ainsi, donc il est prouvé. Nous verrons ce que le même dit sur la Chronologie.

Tertullien assuroit qu'on conservoit des Exemplaires Hébreux de la Loi dans le temple de Sérapis de son temps, par conséquent des anciens qui ne pouvoient être corrompus. Il assure encore qu'après avoir confronté soigneusement la traduction avec le Texte Hébreu, il n'avoit rien trouvé d'altéré dans ce texte, c'est donc la version qui le fera.

Que dirons-nous d'Origene, c'est lui que nos Antagonistes craignent le plus & avec raison, il faut nous y arrêter un peu.

Il naquit dans la Ville d'Alexandrie environ l'an 185. Il s'y appliqua beaucoup à l'étude. Il devoit donc dans une ville, où les Juifs Hellénistes divins étoient presque la prétendue Version des LXX, être fort prévenu en sa faveur. Aussi voit-on que souvent, selon qu'il écrit pour les uns ou pour les autres, il suivit leur version. Mais lorsqu'il eut tout examiné avec un soin extrême, il reprocha souvent aux Juifs Hellénistes de l'avoir altérée, & se plaint que les interpretes se sont donné la liberté de retrancher une infinité de belles choses, qui se trouvent dans le Texte Sacré, entr'autres une Prophétie.

Il nomme le Texte Hébreu, *vérité Hébraïque*, (*Homélie II, sur le Livre des Cantiques* (il préfère (*Homélie XI, sur Jérémie*) le Texte Hébreu & les Versions qui lui sont conformes, à celles nommées des LXX. & nomme les premières les plus certaines & les plus véritables des Ecritures. Il cite plusieurs exemples de la mauvaise traduction des LXX, il les accuse d'avoir ajou-

té plusieurs passages & d'en avoir omis d'autres, il se plaint aussi que cette version étoit déjà alors fort altérée par les Copistes.

Enfin tout ceci lui a fait entreprendre cet ouvrage si célèbre d'un travail & d'une érudition immense, connu sous le nom de ses Hexaples, dans lequel il a réprouvé les additions & les omissions qui se trouvent dans cette version.

S. Jérôme qui a écrit contre ce grand homme avec véhémence, lui rend témoignage qu'il a été un personnage illustre dès son enfance, & lui donne de grands éloges, en bien des endroits. Eusebe étoit encore plus son grand admirateur. Voilà donc un juge compétent, qui étoit né & élevé à Alexandrie, actif, zélé, qui examinoit avec soin, non-seulement des copies de la version des LXX. qui étoient dispersées parmi les Juifs Hellénistes, de la Grece de l'Asie-Mineure, de l'Afrique, &c., mais celles qui devoient être les plus correctes à Alexandrie, dans les Synagogues; celle même qui étoit conservée dans le Sérapion; cependant voilà ce grand homme qui les taxe toutes de plus ou moins d'al-

tération; de corruption, & qui accuse les interpretes d'avoir pris trop de liberté en ajoutant & retranchant au texte & à la vérité Hébraïque.

Lactance a suivi les LXX.; il étoit dans le même cas, de ne se servir de l'écriture sainte, que dans la langue qu'il entendoit. Eusebe de Palestine vécut vers la fin de l'Empire de Gallien & fleurit vers l'an 313. Les patrons de la Version Grecque se fortifient de sa Chronologie.

Il faut observer préalablement qu'après la destruction de Jérusalem & la dispersion de la nation Juive, la langue Hébraïque ne fut plus en usage chez le peuple en Palestine, mais qu'on la conserva dans les Exemplaires de la Loi chez les Juifs convertis, & dans les Synagogues, & l'on introduisit de plus en plus les Versions Grecques. Il ne faut donc pas être surpris si Eusebe la suivit. Cependant ce ne fut pas en tout. Il a omis le jeune *Cainan*; sa Chronologie ne s'accorde point avec celle des Sectateurs modernes de la version, qui en forgent une nouvelle, comme nous le verrons ci-après. Lui-même allègue toujours pour prouver cette vérité, qu'un Hébreu l'avoit dit.

Eusèbe même en rapportant les diverses Chronologies des Hébreux, des Samaritains & des Grecs, les laisse incertaines regardant ce point comme indifférent.

Lui-même rapporte un Fragment d'un certain Melon, qui dit qu'Abraham vécut dans le quatrième siècle après le déluge, ainsi il n'étoit pas si prévenu pour la Version Grecque; outre cela, comment auroit-il été si grand admirateur d'Origene, qui faisoit toucher au doigt la corruption de cette version, s'il l'avoit préférée au Texte Hébreu?

S. Athanase natif d'Alexandrie a fleuri environ l'an 330; il se plaint que la Version des LXX. étoit corrompue. *S. Jaques de Nisibes* en Mésopotamie, qui vivoit en même temps, écrivit en langue Syriaque; il assista au Concile de Nicée, fut très-savant & composa 26 Livres. Il se servit toujours de la Version Syriaque, conforme à celle des Hébreux. Si on dit qu'il ne favoit d'autre langue, on se tromperoit puisqu'il auroit été fort mal à sa place au Concile de Nicée où tout fut traité en Grec. Mais supposons ce fait; on conviendra en même temps que l'autorité

des Peres, qui ne favoient que le Grec, ne prouve absolument rien en faveur de l'authenticité de cette version, ce qui est précisément ce que nous soutenons.

Nous ajouterons seulement que *S. Ephrem* son compatriote & son contemporain suivit la même Version Syriaque. *S. Lucien Martyr* sous l'Empereur Maximin, trouva la Version Grecque si corrompue qu'il entreprit de la corriger & d'en donner une nouvelle Edition.

S. Jérôme Pannonien né en 345 a entièrement renversé l'autorité de la Version Grecque. Que disent les fauteurs de cette Version? Que *S. Jérôme* en avoit fait grand cas, & qu'il en avoit reconnu l'authenticité jusqu'à ce qu'il eût après l'Hébreu & qu'il se fût laissé séduire par ses Maîtres Rabins, que par conséquent il falloit s'en tenir à ce qu'il avoit écrit antérieurement.

Raisonnement sublime! Je suppose qu'un de nos François ne sachant que sa langue maternelle lût les traductions des Auteurs Grecs & Latins, écrivit quelque ouvrage, & les citât par ces traductions; qu'ensuite il apprît ces langues, trouvât ces mêmes Versions er-

ronnées, & soutint qu'il falloit s'en tenir à l'original, devoit-on l'en blâmer? Sans doute, selon cette these nouvelle & tout-à-fait singuliere. Encore si on pouvoit dire que S. Jérôme a été indolent, simple, crédule, &c. il seroit permis de le soupçonner de s'être laissé imposer par les Rabins. Mais un homme qui commença ses Etudes à Rome, qui de là se rendit dans les Gaules pour se perfectionner, d'où il revint à Rome, ramassa par-tout des Livres pour s'en former une Bibliotheque belle & nombreuse; qui pour satisfaire sa passion pour l'étude, chercha un endroit éloigné & tranquille pour y vaquer, & demeura quatre ans dans une solitude affreuse en Syrie, où il apprit la langue Hébraïque & commença ses Commentaires sur l'Écriture; qui pour vaquer à cet exercice favori, se réserva, lorsqu'il fut ordonné Prêtre, de n'en pas faire les fonctions; qui fit divers voyages pour voir de grands hommes, & augmenter ses connoissances en conversant avec eux; qui enfin se fixa à Bethléem où il se consacra uniquement à l'étude; un tel homme doit être juge compétent sur une pareille question, ou il n'y en eut jamais.

Ce savant donc, avant que d'avoir appris l'Hébreu, connut l'altération & la corruption de la Version Grecque, & trouva nécessaire de la corriger & d'en donner une nouvelle Edition, comme il le fit; s'étant ensuite perfectionné dans la langue Hébraïque il vit que cette Version quelque corrigée qu'elle fût, ne suffiroit pas; il entreprit donc de traduire le Texte Hébreu en Latin. Il assure par-tout que la Version des LXX étoit corrompue, & nomme toujours le Texte Hébreu la vérité Hébraïque. Ses adversaires, dont le principal étoit Rufin, ignorant la langue Hébraïque demeueroient sans réplique, & cette Version Latine de S. Jérôme fut d'autant plus goûtée, qu'il y avoit un très-grand nombre de Versions Grecques & même plusieurs Editions toutes différentes de celle des LXX: variété qui fit un très-grand tort à la Religion. On voit dans les Commentaires sur la Bible de ce savant Pere, qu'il s'est servi du Texte & de la Version, en examinant soigneusement le sens de l'un & de l'autre, donnant néanmoins la préférence au Texte.

Faisons encore quelques réflexions.

S. Jérôme a souvent assuré que Jé-

fus-Christ & ses Apôtres avoient en plusieurs occasions cité selon le Texte Hébreu. Il n'a jamais été réfuté sur cet article par ses Antagonistes; on étoit donc alors convaincu de ce que ceux d'aujourd'hui nient. Il est vrai qu'alors, comme aujourd'hui, quelques-uns disoient que la Version n'étoit pas corrompue, quoique les citations fussent selon le Texte tel qu'il étoit du temps de S^t. Jérôme & auquel on vouloit préférer la version; ce Pere se moque agréablement de ce raisonnement, dit qu'il ne peut s'empêcher de rire lorsqu'on suppose que Jésus-Christ & ses Apôtres ont cité selon ce qu'ils ont prévu que le texte sera corrompu; il dit encore qu'il rougissoit pour ceux qui parlent mal de la pureté & de la vérité du Texte Hébreu. Il plaint un savant Pere d'être tombé dans plusieurs erreurs considérables, faute d'avoir consulté le Texte Hébreu, & pour avoir suivi les divers interpretes. Il a, comme Origene, fort blâmé les prétendus LXX. d'avoir retranché plusieurs belles choses du texte. Il ne doute point que S^t. Paul étant Hébreu, né des Hébreux, n'ait paraphrasé dans l'Épître aux Corinthiens un passage d'Isaïe se-

lon la vérité Hébraïque. Il a fait voir qu'il croyoit, comme nous, qu'on pouvoit se servir sans scrupule en certaines occasions de la Version Grecque, comme par Exemple sur Ps. LXXIII. 8. parce qu'on y étoit accoutumé, que cependant il ne faut pas ignorer la vérité du Texte Hébreu. Il a remarqué que les Interpretes de la Version nommée des LXX., ont souvent fait plutôt une paraphrase qu'une version, qu'ils ont donné souvent des significations Chaldaïques, parce qu'ils n'entendoient pas le pur Hébreu, & que par-là ils y ont mis beaucoup d'absurdités, ce qu'il prouve par plusieurs exemples; qu'ils ont encore souvent confondu les lettres; que les Copistes y ont fait glisser nombre de fautes.

Nous ne finirions jamais si nous voulions rapporter tout ce que S^t. Jérôme rapporte pour prouver combien cette version, que certains savans exaltent tant, est vicieuse; & combien la vérité du Texte Hébreu y est supérieure; ceci pourra suffire & peut-être aurons-nous occasions d'y revenir.

S^t. Augustin né à Thagaste, Ville de la Numidie en 354. fut contemporain de S^t. Jérôme & grand patron des LXX. Faut-il en être surpris? il avoit

dans sa jeunesse de l'éloignement pour la Langue Grecque, & lorsqu'il l'eut apprise, il prit le parti de la version qu'il entendoit, & non du Texte Hébreu, dont il ne comprenoit pas un seul mot.

Imbu de la fable des LXX. & de leur version, parce que les Juifs Hélienistes l'exaltoient tant, il la crut divinement inspirée. Cependant il préféroit en tout le texte aux versions, il voulut corriger, comme juste, la Latine sur le Texte Grec, & même poussé à bout par S. Jérôme il fut obligé de rendre justice au Texte Hébreu.

Il avoue que de son temps on étoit fort négligent en transcrivant les Livres saints, que dans certains passages l'erreur étoit dans la version & non dans le texte, que les Apôtres se font servis souvent dans leurs citations du texte. Il dit de plus que la Version des LXX. doit être préférée à toutes les autres, *sans l'honneur du Texte Hébreu, & ailleurs, qu'il ne doutera jamais qu'on ne doive ajouter foi principalement à la langue de laquelle les Traducteurs ont tiré leur Version.*

Parlant des Juifs, il dit que dans leurs Livres ils sont de notre opinion; dans leurs

leurs cœurs nos ennemis, & dans leurs Codes nos témoins. Il a lui-même admiré à la fin la Traduction Latine de S. Jérôme faite sur les LXX. avec les Corrections, & principalement celle du Livre de Job, la trouvant préférable à l'ancienne, qu'il avoit tant estimée. Il fut même si fort ébranlé sur cette Version Grecque & son authenticité, qu'il consulta souvent S. Jérôme sur la différence des passages de la version & de ceux du texte. Il soutient que celui qui regarde l'âge de Mathusalem, & même ces passages de l'âge des Patriarches après le déluge, ont été falsifiés de propos délibéré dans la version Grecque. Il prend souvent le parti des Juifs, & dit à ceux qui les accusoient d'avoir corrompu le texte, que cette opinion ne devoit jamais entrer dans l'esprit d'un homme sensé; en ajoutant qu'il étoit plus facile à quelques personnes, qui traduisirent de concert l'écriture, de la corrompre, que de le faire dans tous les Exemplaires d'un Texte original.

„ Pour moi, dit-il, je suis persuadé
 „ que pour bien faire, quand on trou-
 „ ve dans l'Hébreu & dans les LXX
 „ des faits Historiques si contraires,
 Tome III, G

„ que les uns ou les autres font nécessairement faux, on doit ajouter
 „ foi préféablement à la langue, de laquelle les Traducteurs ont traduit.”
 Il avoue encore avec Origene, S. Jérôme, S. Epiphane & autres, que les LXX ont retranché beaucoup de passages du Texte Hébreu, & qu'ils en ont ajouté d'autres. Il a adopté le Texte Hébreu dans Jonas en comptant 40 jours & non trois avec les LXX, qui vouloient que Jonas n'eût prêché la pénitence que trois jours pour convertir les Ninivites, sans songer que la ville avoit trois jours d'étendue, que par conséquent il n'auroit pas eu le temps d'adresser son exhortation à tous, ni eux celui d'y réfléchir, & pourtant ils se sont repentis avant l'expiration du terme. Voilà donc ce Pere de l'Eglise, sur lequel les patrons de la Version Grecque se fondent le plus, qu'on juge si c'est avec raison.

Nous venons de dire que S. Epiphane a aussi avoué que la Version des LXX. étoit altérée par des additions & des omissions.

Qu'on juge présentement, si les Peres de l'Eglise sont aussi favorables à cette version qu'on le prétend, s'ils

s'y attachent uniquement & à l'exclusion du Texte Hébreu si la plus grande partie des patrons même des LXX d'entre eux, n'ont pas reconnu la supériorité de l'Original, & si les autres ne connoissant que cette version, peuvent être reconnus pour juges compétens sur une différence. qui exige la connoissance des deux langues.

Dans les Tribunaux où l'on administre la justice, on veut qu'on examine les actes, les preuves, les raisons des deux parties. Nos Antagonistes ne seroient pas de cet avis. Si un Espagnol produisoit des Titres dans sa langue, il ne faudroit pas tâcher de se mettre à même de les examiner, mais le condamner sur les productions de sa partie Françoisse, parce que ce seroient les seules qu'on seroit en état d'entendre.

CHAPITRE XII.

Jugement que l'Eglise primitive a porté de la Version des LXX.

On assure encore que toute la première Eglise a reconnu l'excellence de cette version, & l'a suivie uniquement.

Nous venons pourtant de voir que les premiers & les principaux Peres ont été d'un sentiment contraire. Examinons cette assertion de plus près.

Nous prouverons en son lieu, que plusieurs Eglises Chrétiennes se servent pendant longtemps du Texte Hébreu. Nous avons déjà dit & nous ne nous lassons pas de le répéter, que les Grecs devoient fort naturellement se servir d'une version Grecque, mais ceci lui donne-t-il quelque authenticité? Parce que les François, les Anglois, les Allemands, & tant d'autres Nations se servent des versions dans leur langue, donc celles-ci sont reçues pour *les seules* authentiques? Donc ils rejettent le Texte Hébreu, la Version, la Vulgate Latine? On ne me pardonneroit pas si je réussois de pareilles rêveries. Voyons si en effet ces Eglises se sont servies *uniquement* de la Version des LXX, & s'ils l'ont eue en si grande vénération qu'on veut nous le faire accroire.

Mais auparavant examinons une autre raison de Vossius.

Il demande d'un air triomphant, qu'on lui fasse voir l'Original du Texte Hébreu; alors, dit-il, nous verrons s'il vaut mieux que cette version. Si un

autre s'étoit servi d'une semblable raison contre lui, il ne lui auroit pas épargné sans-doute ses épithetes favorites de fou, d'insensé, de stupide, & lorsqu'il étoit bien poli, de bon homme, lesquelles il réitere si souvent envers tant de célèbres savans qui l'ont réfuté. Nous ne lui appliquerons que le passage où il dit si agréablement à son antagoniste, *qu'on ne fait que lui souhaiter de mieux que le bon sens*. En effet si, comme chacun en conviendra, la version la plus excellente est toujours inférieure au texte, si cent interpretes faisoient des versions d'un même Livre & que cent autres encore voulussent entreprendre la même chose, aucune ne ressembleroit en tout à l'autre, & tous ces traducteurs trouveroient qu'il y a divers endroits mal traduits dans les précédentes; si la même chose est arrivée à cette version comme on n'en sauroit douter, il y auroit de la témérité d'oser la comparer au Texte original. Passons cette absurdité, & disons à ces protecteurs de la Version prétendue des Septante, qu'ils produisent eux mêmes l'original de cette version, alors nous, sans l'accepter aveuglément, nous examinerons s'il por-

te ce caractère d'excellence, d'infaillibilité même, qu'ils lui attribuent.

Mais qu'en fera-t-il, si j'assure qu'ils n'en peuvent seulement produire aucune copie? Quel paradoxe! Cependant nous l'allons prouver.

On croira peut-être que je vais simplement répéter que les LXX. Interpretes qu'on a supposé être les Auteurs de cette Version sont imaginaires & fabuleux; Non, nous ne le répéterons pas, nous supposerons qu'il y a eu une version qui a couru sous ce nom, & nous rapporterons ce qui s'est passé au sujet de cette version, après qu'elle eut été faite.

Qu'on suppose que cette version ait été entreprise & finie par 70 Juifs, ou tel nombre qu'on voudra, si l'on veut encore dans la première, seconde, ou 33^e. année de Philadelphie & qu'elle ait été nommée des LXX, toujours est-il sûr que Dosithee, Juif d'un grand crédit arrivé en Egypte avec Onias, la 4^e. année de Ptolémée Philometor l'an 177. avant Jésus-Christ, ainsi 105 ans après la mort de Démétrius, y apporta des Versions Grecques de l'Écriture, principalement celle du Livre d'Esther. Il falloit donc que le Pentateuque traduit

apparaissant, (la plus grande partie des patrons de cette version étant obligée d'avouer, sur le témoignage de Joseph & d'autres anciens auteurs, que ce ne fut que celui-ci qui fut traduit sous Philadelphie,) ait été alors revu, corrigé, & les autres livres du Canon y ajoutés, & mis en usage parmi les Juifs, par leur grand sacrificateur Onias & par Dosithee, & que dès-là l'ancienne version ne fut plus dans le même état, qu'elle l'étoit originellement.

Eusebe dit expressément, qu'Aristobule auquel le peuple Juif s'adressa (2 Macab. I. vs. 10.) fut Précepteur de Ptolémée Philometor, & qu'il avoit fait une version de la Loi; Clément d'Alexandrie en parle aussi, & la date fait voir que la lettre devoit être écrite environ l'an 18. de ce Ptolémée; que ce soit donc lui seul, ou de concert avec Dosithee, qu'il ait fait une version de la Loi, il s'enfuit sans réplique un des trois faits suivans, ou que jamais la version supposée sous Philadelphie n'a existé, ce qu'on ne voudra pas accorder, & je n'en crois rien non plus, ou que cette version étoit si fautive, ou bien qu'elle fut si corrompue depuis 100 à 120 ans, qu'on eut

besoin d'une nouvelle version, & qu'on ne la regardoit, ni pour parfaite, ni pour divinement inspirée, ni préférable au Texte Hébreu, puisqu'on en fit une nouvelle, qu'Aristobule offrit même à Philometor comme un ouvrage précieux.

Lorsque le Muséum fut consumé par le feu sous Jules-César, l'Exemplaire Hébreu & celui de la Version Grecque périrent en même temps, de sorte qu'Hérode se fit honneur d'en envoyer un nouveau en Hébreu & d'une version Grecque. Quelle étoit cette version? Ce fut celle sans-doute dont se servoient les Hellénistes de la Syrie & de la Palestine; mais enfin quelle version? Les protecteurs de celle des LXX. assurent que c'est celle des LXX. Je le croirai sitôt qu'ils l'auront prouvé. On voit par la Préface du Livre d'Esther qu'il y a eu des Interpretes Grecs de l'Écriture sainte à Jérusalem; on peut donc facilement supposer que cette version envoyée par Hérode différoit considérablement de celle des prétendus LXX. & même de celle qui fut faite ou corrigée par Dosithee, ou Aristobule. D'abord après les temps de Jésus-Christ, la Version des LXX. fut

extrêmement corrompue & variée. Il n'y avoit peut-être pas deux Exemplaires qui se trouvaient conformes. On regardoit comme le plus authentique celui d'Hérode conservé dans le temple de Sérapis, parce qu'on n'avoit plus de ces anciens Exemplaires, ni Editions faites 2 à 300 ans auparavant, & on y avoit recours dans les doutes de la corruption: de là vint la Version nommée *ἡ ἑβραϊκή* ou Vulgate, qui différoit pourtant infiniment de l'autre, & on les honora l'une & l'autre du nom de la Version des LXX. On voit quelques vestiges de celles-ci chez les Peres, & principalement chez Origene. Tous les Peres sans exception s'accorderent à avouer que la version ainsi nommée des LXX., surtout la Vulgate Grecque, étoit remplie de fautes & de corruption, au point que chacun se mit à faire de nouvelles versions, ou à corriger l'ancienne; Aquila en 128, Théodotion en 185, Symmaque en 200, Hesychius, St. Lucien, les Auteurs de la Version de Nicopolis; de celle qui a été trouvée à Jéricho, & autres; tant on faisoit peu de cas de cette prétendue Version des LXX. Origene en fit la critique par ses Obeles & ses Astérisques,

& quoiqu'il fit un ouvrage, louable, savant & d'un travail immense, il occasionna une plus grande confusion; chaque Copiste abondoit dans son sens, & sans imiter Origene, en laissant ces marques d'approbation & de réprobation à la marge, on inséra, ajouta, & retrancha du texte ce qu'on jugea convenable, c'est ce qui détermina St. Jérôme à travailler à ses Versions Latines.

Ces faits sont si bien connus que je ferois tort à la bonne foi des patrons de cette version, si je les croyois capables de les nier.

Il n'est pas moins certain, que la Version Grecque donnée par Origene ne fût reçue pour la Version des LXX, que parce qu'on supposa qu'il l'avoit tirée du Manuscrit de la Bibliothèque Cléopatine, conservé dans le Sérapion. Il est cependant plus que douteux qu'elle y existât; or pourquoi Hérode après l'incendie de celle du Muséum envoya-t-il cet Exemplaire, ensuite conservé dans le Sérapion, s'il n'avoit cru avec tout le monde, que par cet incendie on avoit été privé de l'Édition plus ancienne, soit des LXX, ou de Dosithee? Ce n'est donc que par celle d'Hérode qu'il a pu rétablir les passages altérés.

dans la Vulgate Grecque & dans les autres.

St. Jérôme assure que de son temps l'Égypte se servoit de l'Édition de Hétychius d'Alexandrie parce qu'ils l'a croyoient la plus conforme à celle des LXX. A Constantinople & jusques à Antioche on préféroit celle de St. Lucien. La Palestine & les autres Provinces voisines avoient celle qu'Eusebe & Pamphile avoient corrigée d'après Origene.

Ou chacun croyoit sa version conforme à celle des LXX, ou il la croyoit meilleure; s'ils la croyoient conforme, ils avouoient donc qu'elle avoit été très-altérée & corrompue puisqu'on se servoit de celles qui étoient corrigées; & comme, outre grand nombre d'Interpretes, ces trois ont donné des corrections différentes, qu'on me dise & qu'on prouve laquelle en est la meilleure & laquelle a rétabli l'original.

Si elles étoient supposées plus correctes que celle des LXX, on avouera que tous ces peuples ne l'ont pas eue en si grande vénération, & pour ainsi dire, divinisée, comme l'ont fait ceux des modernes qui en parlent avec enthousiasme; enfin qu'aujourd'hui nous

n'avons pas le moindre vestige, pour pouvoir seulement conjecturer, laquelle doit être l'objet de cette admiration sous le nom de la version des LXX.

On dira: N'avons-nous pas des Manuscrits anciens & des Editions imprimées sur de pareils Manuscrits, celle du Pape Sixte. V, ou la Vaticane; celle du Cardinal de Ximenès, ou de Complute; celle d'André Asulam ou d'Alde Manuce à Venise, l'ancien Manuscrit en Angleterre que quelques-uns avoient supposé être écrit de la main de la Vierge Thecle environ le Concile de Nicée en 325, celui qu'on nomme le Code de Rochefoucaut, celui du Cardinal Barberin & tant d'autres? Oui, mais lequel de tous ces Exemplaires donne la véritable Version des LXX.? Aucun. Après que des savans les ont examinés, ils y ont trouvé une variété étonnante des passages, des corrections d'Origene, de Théodore, de Symmaque, de Hésychius, de St. Lucien, de celles d'Eusebe & de Pamphile, de Théodotion, d'Aquila même; le fond en étoit du plus au moins pris de la Κοινή ou Vulgate Grecque; on voyoit qu'elles approchoient du plus au moins de l'ancienne version des pré-

tendus LXX, telle qu'on la supposoit par les citations des plus anciens Peres de l'Eglise. Je dis supposoit car après avoir fait voir ci-dessus, comment les plus anciens Peres qui en ont fait l'examen ont trouvé dans le 3^e. & 4^e. siecle cette version corrompue, & que la Vulgate Grecque si fautive passoit encore pour la plus correcte; que même déjà dans le 2^e. siecle, on songeoit à donner de nouvelles versions, ou à corriger celles qui existoient alors, & dont on reconnoissoit la corruption; pourroit-on s'empêcher de soupçonner que ces citations étoient tirées des Exemplaires déjà alors corrompus, mais moins qu'ils ne l'ont été dans la suite? Il est sûr que celles d'Eusebe & de Pamphile, si estimée dans la Palestine & dans les Régions voisines, n'étoit point celle des LXX, mais la Vulgate, à laquelle faute de la véritable on donnoit ce même nom, tout comme on fait aujourd'hui cet honneur à toutes ces versions, quoique d'une différence si sensible: cette Vulgate étoit comme nous l'avons vu, corrompue, il y a plus de 15, peut-être 18 siècles.

Les uns sont comme extasiés, lorsqu'ils parlent du Code du Vatican, ou

de l'Edition de Rome, & croyent qu'il n'y manque pas un point de l'ancienne Version des LXX. Vossius par contre, qui employe tout son grand-favoir & les plus fortes injures pour prouver l'authenticité de la version en général, soutient, de même que Morin, que cette Edition est la plus vicieuse de toutes, & assure en plusieurs endroits que les LXX. avoient traduit autrement qu'il ne se trouvoit dans ce Code Romain, il veut même le prouver quelquefois par la Version de Théodotion, quoiqu'il la rejette; il a raison de rejeter ce Code du Vatican, outre que dans le Manuscrit il manque les 40 premiers Chapitres de la Genèse qu'il falloit rétablir par d'autres Codes, on y trouve des passages d'autres Versions, mais ce qui prouve que le Code même n'a pas été correct, ni donné tel qu'il étoit, c'est le passage de la préface donnée par les Editeurs, qui disent; qu'ils l'ont donné tel, qu'il s'approchât autant qu'il étoit possible d'y parvenir par les anciens livres de celle que les LXX Interpretes qui ont suivi l'Autorité du S. Esprit avoient donnée. On voit donc que ce Code, prétendu si respectable n'étoit rien moins que la pure ancienne

Version nommée des LXX. qu'elle ne s'y trouve même pas, après qu'il fut corrigé par les Editeurs, & que ceux-ci croyoient seulement qu'ils l'ont rendu tel, qu'il y approchoit le plus qu'il étoit possible de faire. Aussi le célèbre Martin Martini à Salamanque dit même de ces Editions postérieures marquées des Obeles & Astérisques, qu'elles sont toutes perdues & qu'on n'en trouve que quelques vestiges dans les écrits des anciens Peres. Jean Curterius dit que toutes les Editions, soit imprimées soit en Manuscrits, sont toutes mélangées, les unes plus, les autres moins; & le célèbre Usser désespérant de retrouver l'ancienne nommée des LXX, même la postérieure conservée dans la Bibliothèque de Cléopâtre, veut qu'on s'applique à chercher comment rétablir la Vulgate, quoiqu'elle ait été remplie d'erreurs.

Vossius sur ces principes promettoit de donner une Edition plus correcte que toutes les autres. Où l'auroit-il prise? Avoit-il un Manuscrit original, ou du moins plus ancien & plus correct? Il ne s'en vante pas; il en auroit donc composé une Edition selon ses idées; il auroit soutenu qu'il y étoit

d'accord avec l'original, quoiqu'il n'eût pas eu à beaucoup près le secours des anciens Manuscrits que St. Lucien, Symmaque, Théodotion, Hésychius, Adamance, Origene, St. Jérôme, & & tous ces anciens Editeurs ont eu, il y a 14. à 1500 ans; & pourtant il asuroit que cette version qu'il n'avoit pas & qu'il vouloit seulement composer, ou extraire des autres, seroit préférable au Texte Hébreu.

Jakson même, le plus moderne des patrons des LXX., qui employe son savoir immense pour soutenir la préférence de cette Version sur le Texte Hébreu, est obligé de se plaindre de cette corruption dans ses Antiquités Chronologiques; il dit: Ce seroit un bienfait inexprimable pour l'Eglise Chrétienne, si l'on pouvoit la purger (cette version) de tous les mélanges qu'on y a introduits de la Version de Théodotion & autres & la rétablir dans son ancien & pur état. Seront-ce donc de telles versions, si variées, si corrompues depuis tant de siècles, selon l'aveu même de ses défenseurs, qu'on doit préférer au Code Hébreu comme si tout étoit perdu, si on ne le faisoit pas? Il me paroît au contraire que la religion seroit dans

le danger le plus éminent si on préféreroit des versions, & des versions fautivees & variées, selon le bon vouloir de chaque critique. Morin lui-même soupçonne, à cause des erreurs dont il ne peut disconvenir, que les LXX. ont eu un Exemplaire fautif du Code Hébreu. Où reste donc la fable d'Ariftée & l'authenticité de la version?

CHAPITRE XIII.

Fautes & erreurs grossières & importantes qui se trouvent dans les LXX. & qui ont été tirées du Code Samaritain.

Il faudroit un volume si on vouloit ramasser toutes les fautes & les erreurs qui se trouvent dans les différens exemplaires de ces versions, même dans celles qui sont les plus authentiques. Nous n'en rapporterons que celles qui sont de la plus grande importance pour la religion & qui sont voir évidemment que certains passages ont été falsifiés à dessein prémédité. Voici quelques-uns de ceux qui se prouvent par les citations de St. Mathieu, d'après la vérité du Texte Hébreu, *Ofte XI. 1. Esate LIII.*

4. *ibid* XLII. 1. de St. Paul sur *Essais* XXVIII. 11. du même XXV. 8. de St. Jean *Zacharie* XII. 10. *Jérémie* XXXIII. 16. &c. Pour ceux où les Interpretes ont mal lu le Texte Hébreu en confondant une lettre avec l'autre, ou en se trompant au son de la prononciation, ou aux voyelles, nous n'en parlerons pas, non plus que des fautes des Copistes. On peut aussi compter parmi leurs erreurs leurs expressions Chaldaïques, Syriaques, Arabiques, Rabinniques & Egyptiennes, mais principalement ce qu'ils ont tiré du Code Samaritain. Ces dernières erreurs sont pour tant preuve chez les fauteurs de la Version Grecque, en ce qu'ils prétendent prouver que le Texte Hébreu est corrompu & que les LXX ont fait leur Version avant qu'il le fût; que cette conformité du Code Samaritain en est une preuve, vu que les Juifs n'avoient point de communication avec les Samaritains, & n'en avoient rien pu ni voulu tirer. A cela on répond.

1°. Qu'il y a parmi ces passages tirés du Code Samaritain des endroits manifestement erronés.

2°. Que les Juifs de l'Egypte ne furent pas moins ennemis pendant long-

temps de ceux de la Palestine que les Samaritains, & qu'ils pouvoient donc aussi aisément tirer quelque interprétation de leur Code que de l'Hébreu.

3°. Qu'il y a eu de temps à autre des Profélytes qui de Samaritains se sont faits Juifs & de Juifs Samaritains, qui en pouvoient être les Auteurs.

4°. Qu'on ignore le temps où chaque changement s'est fait. Symmaque étoit Samaritain, & pouvoit par conséquent avoir transporté de pareils passages dans la Version Grecque, ou quelque autre de même Nation avant lui.

Nous parlerons ailleurs de la prétendue corruption dans le Texte Hébreu.

CHAPITRE XIV.

Observations sur Caïnan qui se trouve dans les LXX & dans nos exemplaires de St. Luc.

Passons à leur Caïnan & à la Chronologie de la Version Grecque.

C'est par Caïnan qu'on prétend triompher; leur syllogisme est construit à-peu-près de la manière suivante.

Caïnan se trouve rapporté par St. Luc.

Or St. Luc a été un Auteur inspiré; donc Caïnan doit se trouver entre Arphaxad & Scelah; donc le Texte Hébreu où il ne se trouve pas, est corrompu.

Il faut donc examiner

1°. S'il est probable que Caïnan ait été nommé autrefois dans l'Evangile de St. Luc.

2°. Si en ce cas même, cela prouveroit ce qu'on prétend en inférer.

Sur le premier, non-seulement on a des Codes du N. T. où Caïnan ne se trouve pas dans St. Luc, entr'autres celui de Beze, très-ancien, dans la Bibliothèque de Cantorbéri; mais ce qui rend cette opinion des plus probables est qu'il manque dans les plus anciennes & meilleures Copies des Versions anciennes. Nous le prouvons par les plus anciens Auteurs fort versés dans l'écriture, qui l'omettent. Eusebe qui suit en tout les LXX pour la Chronologie, avant lui Jules l'Africain, un autre antérieur à celui-ci, Théophile d'Antioche, Epiphane, Dosithee même, qui du temps des Apôtres a composé ou du moins si fort altéré le Code Samaritain, ne l'a pas; & que dira-t-on de Joseph, qui l'omet de même, lui

qui est l'arcboutant de la Chronologie Grecque? Ses fauteurs disent qu'il l'a eu, mais que ce passage est corrompu; il ne manque à cette assertion qu'un petit article, qui est la preuve. Il l'a même omis dans son Hypomnestique, comme aussi Quintus Julius Hilarion dans sa brochure de la durée du monde. Origene qui a examiné tous les Exemplaires possibles des Versions Grecques, même la plus ancienne conservée dans la Bibliothèque Cléopatine, l'exclud de sa suite des Patriarches, disant qu'Abraham étoit le 20°. depuis le premier homme.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire ici une réflexion sur la maniere dont Vossius se conduit en tout; ici il taxe d'ignorance Hormius qui lui oppose qu'il n'y a que 10 générations depuis le déluge selon Bérofe jusqu'à Abraham, il lui reproche qu'il ne sait ce que c'est que *γενεά*, que si on omet Caïnan, il n'y en aura que neuf parce qu'il faut commencer par Arphaxad & non par Sem. Est-ce ignorance? Non: Vossius étoit un des plus grands savans de son temps. Est-ce mauvaise foi? On n'oseroit le dire. Est-ce un manque de bon sens, causé par son entêtement

pour la Chronologie Grecque? Il y a 20. générations depuis Adam à Abraham, 10 avant, 10 après le déluge. Comment veut-il qu'avant le déluge il y ait eu 10. générations si on ne compte pas tous les descendans depuis Adam, celui-ci y compris? Car ces 10 générations sont depuis Adam à Seth, Enos, Kenan, Mahalaléel, Jered, Henoc, Methufcela, Lemec, Noé. (*Gen. V.*) Que les sectateurs de Vossius les comptent par les doigts, ils n'en trouveront jamais que 10. Qu'ils ne disent pas il y faut ajouter Sem; non, il n'en est fait mention avant le déluge que comme de ses freres, pour faire voir qu'ils sont nés auparavant, mais après le déluge, quoique Noé vécut encore, & fût nommé; il ne l'est pas dans la Liste Généalogique, elle commence par Sem, il est à la tête comme Adam dans la premiere; après lui (*ib. Ch. XI.*) Arphaxad, Scelah, Heber, Peleg Rehu, Serug, Nacor, Taré, Abraham. Voilà précisément dix comme avant le déluge de la maniere que Bérofe, Origene & autres l'ont rapporté. S'ils ne sont pas encore contents de cette explication si claire & incontestable, nous leur en fournisrons une autre, c'est la

maniere de calculer de St. Mathieu (*Ch. I.*) Il dit expressement qu'il y a trois fois 14 générations *yévea* quoiqu'il n'y ait que 14 personnes, il faut donc dire que St. Mathieu n'a pas su non plus que Hormius, ce que c'est que *yévea*. St. Jude seroit dans le même cas, puis qu'il nomme Hénoc le septieme depuis Adam, quoiqu'il ne fût que le sixieme, selon Vossius. Mais c'est ainsi qu'il faut plâtrer un pareil système lorsqu'on n'a pas de meilleures raisons à donner. Il en donne une pareille en niant que Théophile (1) ait omis Caïnan, il le prouve disant qu'il a compté 1150 ans depuis le déluge à la naissance d'Isaac, donc il faut qu'il ait compté Caïnan. Je n'y comprends rien: il faut qu'il ne se soit pas souvenu qu'il place le déluge en l'an du monde 2256, & la naissance d'Isaac en 3548: ce qui donne un intervalle de 1292 ans & non 1150; & en déduisant les 130 années ajoutées pour Caïnan, il reste 1162 ans: ce qui approche plus de 1150 que les 1292 que Vossius compte. A-t-on jamais vu une telle hardiesse qu'on pourroit qualifier d'impudence, d'employer un argument contre un savant, de le

(1) De LXX. *Interpr.* 321. p. 186. 189.

taxer d'erreur, de fausseté, de témérité, lorsque cet argument réfute celui-là-même qui l'employe?

Il y a plus; les meilleurs Manuscrits, les meilleures Editions des LXX., entr'autres la Romaine, ont omis Caïnan dans le Chap. I. du Livre des Chroniques, de celles même, qui l'ont inféré dans le passage de la Genèse; que faut-il en conclure, sinon qu'en inférant cette nouveauté dans la Genèse, ils n'ont pas songé à ce dernier passage & que ce ne fut qu'ensuite lorsque ces Grecifans ont remarqué leur bévue, qu'ils l'y ont aussi inféré, d'où est venue cette grande différence dans les diverses Editions?

Pezron, quelque peine qu'il se donne, ne peut découvrir aucun Auteur qui ait vécu avant Origene & qui ait parlé de Caïnan; par contre Théophile d'Antioche qui vivoit 80 ans auparavant dit expressement qu'Arphaxad engendra Scelah, donc ce Caïnan a été intrus dans la Version & dans St. Luc seulement près de 250 ans après Jésus-Christ.

Tout bien examiné, nous trouverons par le témoignage des anciens Peres & des Auteurs, que ce Caïnan ne s'est trouvé que dans la Grecque Vulgate, qui

qui a usurpé le nom & la place de la Version ancienne, nommée des LXX. lorsque celle-ci fut perdue ou tellement altérée, qu'on ne la connoissoit plus & qu'on lui préféreroit toute autre.

La vulgate Grecque ayant donc été adoptée, ceux qui croyoient que cette omission de St. Luc étoit une faute de Copiste l'auront ajoutée premièrement à la marge, ensuite insérée dans le texte, comme plusieurs savans l'ont soupçonné.

Il est infiniment plus probable que ceci soit arrivé dans un seul Livre de l'Ecriture, que de dire que tant d'ouvrages des Auteurs très-anciens aient pu être corrompus & altérés lorsqu'il s'est agi de ce passage; d'autant plus que ce Caïnan de plus ou de moins dans St. Luc n'est pas un objet qui intéresse la foi & qui méritât que les premiers Chrétiens qui se tenoient à l'essence de la foi en Jésus-Christ s'élevassent fortement contre un tel changement.

C'est ce qui prépare à la réponse, que je vais donner à ceux qui sonnent le tocsin, & disent: Quelle horreur! comment nous n'aurions pas le Texte pur du N. T. puisqu'on soutient que ce passage de St. Luc est altéré! Il me

paroît qu'un tel zèle excite plutôt la pitié & la risée qu'une réponse sérieuse. Supposons que ce Caïnán y ait été mis par St. Luc & qu'il n'y ait rien d'altéré. Osent-ils dire & soutenir qu'il n'y ait ni mot, ni syllabe, ni lettre dans tout le N. T. qui ne soient tels qu'ils ont été écrits par leurs Auteurs? Ce seroit une imbécillite de l'assurer; les anciens Peres de l'Eglise avouent qu'il y a des fautes de Copiste, & qu'aucun Exemplaire n'en est exempt; mais eux & nous, nous soutenons qu'il ne s'y est pas glissé la moindre faute qui puisse influer sur la foi Chrétienne. C'est à cette conservation que Dieu a veillé de tout temps selon sa sagesse, sa bonté & sa puissance infinie, & non à celle de ces minuties indifférentes.

Ceci n'est-il pas exprimé clairement par St. Paul, lorsqu'il dit (1 *Tim. I. vs. 3. 4.*) „suivant la priere que je te fis, „*Éc.* d'annoncer à certaines personnes, „*Éc.* de ne s'adonner point aux „fables & aux *Généalogies*, qui sont „sans fin, & qui produisent plutôt „des questions, que l'édification de „Dieu, laquelle consiste en la foi, „*Éc.* & ailleurs (*Tit. III. vs. 9.*) „mais „réprime les folles questions, les gé-

„néalogies, „*Éc.* car elles sont inutiles „les & vaines.”

Ces passages méritent attention. De quelles généalogies St. Paul veut-il parler? Il n'y a pas apparence que ce soit de celles, ni des personnes qui enseignoient l'Evangile, ni de celles des faux Dieux des Payens; ni enfin des généalogies des Princes du Monde; tout ceci n'a pu entrer dans leurs prédications & enseignemens. Ce sont donc précisément ces généalogies des Patriarches, & la Chronologie qui en est une suite; on ne sauroit même douter que déjà alors on ne disputât sur la préférence qu'on vouloit donner les uns à la Chronologie des Hébreux, les autres à celle des LXX: Timothée se trouva à Ephese, Tite dans l'Isle de Crete où on se servoit de la version Grecque; les Apôtres & autres premiers docteurs venoient de la Palestine, où on se servoit du Texte Hébreu; ceux-ci auroient voulu soutenir que c'est à celui-ci qu'il falloit donner la préférence. St. Paul ayant été apparemment dans nos idées, que nous avons manifestées plus haut, qu'une pareille dispute pourroit faire rejeter la foi Chrétienne, il donna des ordres y con-

formes à Timothée & à Tite, disant que ces questions sont sans fin & ne servent pas à l'édification de Dieu laquelle consiste dans la foi, &c. c'est pourquoi il leur dit encore (vs. 5. 6.) en quoi celle-ci consiste & de quoi on doit se garder; & à l'autre passage, il indique (vs. 8.) à quoi on doit s'appliquer, en évitant ces questions de généalogies. Je crois que cette explication est plus que probable, par conséquent ma these prouvée, que jamais une question de généalogie n'a été regardée comme un fait important, ni les erreurs là-dessus comme pouvant influer sur la foi.

Mais qui sont ceux qui s'écrient tant sur le danger que la religion pourroit courir s'il manquoit quelque chose à l'authenticité de l'Evangile de St. Luc, en omettant Caïnan? Sont-ce les mêmes qui rejettent celle du Texte Hébreu & qui lui préfèrent la version Grecque qu'ils sont obligés d'avouer être remplie de fautes & dont Vossius a cru qu'il seroit nécessaire de donner, ou plutôt de compiler, un nouvelle Edition? une version, dis-je, où il ne s'agit pas d'un, mais peut-être de mille mots & de passages altérés & que malgré cela ils déclarent authentique? On ne le diroit pas.

Venons au second point, que nous expédierons en peu de mots. St. Luc étoit Grec d'Antioche, & n'étoit point Apôtre lui-même, à ce qu'affurent d'anciens Peres. St. Irénée, St. Jérôme, St. Augustin & plusieurs autres ne veulent pas qu'il ayt été même du nombre des disciples de Jésus-Christ: il avoue lui-même qu'il n'a écrit que ce qu'il a appris des autres; quelques-uns supposent qu'il en a appris une bonne partie de St. Paul, dont il fut compagnon de voyage, parce qu'il dit *selon mon Evangile* & qu'il entend par-là celui qui fut écrit par St. Luc; qu'on le suppose, si on veut, ce ne sera pas St. Paul, suivant ce que nous venons d'observer ci-dessus, qui lui aura ordonné d'y insérer ou d'y omettre Caïnan. St. Luc ayant voulu donner la Généalogie de Jésus-Christ, l'aura puisée dans l'Ecriture; Et dans quel Code? Sans-doute dans la Version Grecque, vu qu'il n'entendrait point d'autre langue. Supposons donc encore, quoique nous n'en croyions rien, fondés sur ce que nous venons de rapporter ci-dessus, qu'il y ait trouvé Caïnan. Qu'est-ce que cela prouveroit? Que St. Luc a cru qu'Arphaxad a engendré Caïnan; voilà tout:

A-t-il bien ou mal cru ? C'est une autre question.

Mais comment ! quelle impiété de mettre en doute si un homme inspiré a bien cru & bien inféré ce Caïnan ? Ne vous échauffez pas, je vous en prie : Reprenons toujours notre these posée au commencement de cet ouvrage, que le S^t Esprit n'a jamais eu pour objet de diriger les Ecrivains sacrés, lorsqu'ils écrivoient certains faits absolument étrangers à la Religion & indifférens ; aux exemples que nous avons déjà allégués, nous en ajouterions mille s'il étoit nécessaire, & je ne crois pas par exemple que ce soit un article de foi de croire que les Magiciens Egyptiens se nommassent Jannès & Mambres, & tant d'autres faits. Les anciens Peres de l'Eglise, entre autres St. Jérôme & St. Augustin, si attachés à défendre la vérité de la sainte Ecriture, ont jugé que, dans ces difficultés Chronologiques inextricables, il importoit peu de pouvoir les résoudre, & distinguoient constamment, entre ce qui étoit de foi & des circonstances purement historiques & indifférentes. Il est donc clair que quand même St. Luc auroit mis Caïnan dans sa Liste Généalogique,

ce qui est pourtant plus que douteux, ce ne seroit point une preuve convainquante en faveur de l'existence de ce Caïnan, vu que nous avons prouvé que du temps de Jésus-Christ, de ses Apôtres, & longtemps après, ce Caïnan étoit inconnu de même que le temps où les corrupteurs de l'ancienne version, Auteurs de la vulgate Grecque, l'y ont pour ainsi dire intrus.

CHAPITRE XV.

Réflexions sur la Chronologie du Code Samaritain & des LXX.

Passons à la Chronologie. C'est là où tend notre but, aussi bien que celui des champions des LXX. Sans ce but il y a longtemps qu'ils auroient abandonné ces Interpretés & les Samaritains, mais il leur falloit ce secours pour allonger la durée du monde depuis la création jusqu'à Jésus-Christ, c'est pourquoi ils furent sang & eau pour la retirer du tombeau de l'oubli. Ils assurent qu'il faut de nécessité que le Monde existe depuis plus longtemps que le Texte Hébreu ne porte, que par conséquent